



**L'Ascension**

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE:

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, le 9 septembre 2024, à 19 h 00, à la salle du conseil située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, L'Ascension, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 2024-005.1 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure concernant l'ajout d'un abri temporaire pour une courte période en dehors de la période permise, afin d'y insérer des carottes à vendre pour les chevreuils, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, étant donné que la marchandise exposée à l'extérieur se fait ravager par les chevreuils. De plus, la pose d'un abri temporaire dans le stationnement du magasin ne nuirait pas à la vision du voisinage.

Localisation : 27, rue Principale ouest, L'Ascension (Marché Bonichoix)

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à L'Ascension le 20 août 2024.

Kim Hut

Directrice générale adjointe

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Kim Hut, directrice générale et greffière trésorière adjointe de la Municipalité de L'Ascension, résidant à L'Ascension, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, sur le site Web de la Municipalité, le 20 août 2024 entre 13h et 16h et sur le site Web de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 20 août 2024

Kim Hut

Directrice générale adjointe